



Mercredi 08.02.17 | 50^e année | N° 4

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Thomas Facchinetti

Cité forte plutôt que forteresse !

Ce qu'il y a de merveilleux avec les mots, c'est qu'ils ne mentent jamais. Les lèvres qui les prononcent parfois, les mots jamais.

Le sens des mots se révèle pleinement par leur mise en actes et par les effets dans la vie des gens et la marche du monde. Des mots forts, assésés avec autorité comme des évidences, formulés avec complaisance et simplisme, c'est la recette habituelle pour escamoter, d'un revers de main, la réalité humaine, souvent bien plus complexe qu'on ne l'imagine.

A l'heure où des esprits un peu étroits préconisent de construire des murs pour séparer les peuples, entre le Mexique et les Etats-Unis par exemple, notre Ville affirme ses valeurs et elles sont exactement inverses. Ici, on sait qu'on s'enrichit des forces, des idées, des intelligences de tous ses habitants, nés ou établis ici en provenance de contrées proches ou lointaines. Cette Cité est forte par la réunion de toutes ses générations de citoyennes et citoyens et non par les cloisons étanches d'une forteresse mentale. Le Parlement des jeunes qui vient d'élire son nouveau comité et président en est, une nouvelle fois, une belle illustration. Son président, Elyes Hammami, est un Neuchâtelois dynamique et lucide, actif dans la cité depuis des années.

Entre eux, par eux, pour eux, ce Parlement rassemblant des jeunes au-delà de la Ville de Neuchâtel est un lieu d'expression créative et d'ouverture. Un espace de liberté et de solidarité qu'aucun mur, jamais, ne saura faire taire durablement.

Directeur de la culture et de l'intégration



Point fort du Nouvel An chinois de Neuchâtel, la danse du lion se prolongera cette année par un lâcher de lanternes au quai Ostervald. • Photo: jmb

Sur la route de la Soie

La 8^e édition du Nouvel An chinois aura lieu ce samedi 11 février à Neuchâtel. Au programme : balades à dos de chameau, danse du lion et lâcher de lanternes. Vingt-neuf stands et une foule d'animations investiront les rues du Temple-Neuf et du Bassin pour célébrer l'entrée dans l'année du Coq de Feu.

Le Nouvel An chinois s'annonce plus festif et coloré que jamais. «Le nombre de stands a doublé par rapport à l'an dernier», se réjouit Laurent Paillard, instigateur de la manifestation et propriétaire de Studio L. De Venise à la Chine en passant par l'Arménie, l'Iran et l'Afghanistan, c'est un véritable voyage le long de la route de la Soie qui attend le public. Les festi-

vités s'ouvriront dès 10h au son des pétards chinois.

Balades à dos de chameau

Invités d'honneur de l'édition 2017 : deux chameaux de Bactriane, espèce originaire des steppes d'Asie centrale, seront de la partie. Ils promèneront les plus petits sur leur dos. Ces chameaux à la fourrure épaisse étaient le principal moyen de locomotion sur la route de la Soie. Balades de personnages en costumes vénitiens, démonstrations de calligraphie archaïque chinoise et persane, présentation d'instruments de musique chinois : plusieurs cultures dévoileront leurs richesses. Tout au long de la journée, les stands proposeront nourriture et objets en lien avec

l'Asie. Comme chaque année, une action d'entraide sera menée. Tchâi et soupe seront vendus au bénéfice de l'association thaïlandaise Le Sourire de Chiang Khong.

Lâcher de lanternes

Véritable point fort de la manifestation, la danse du lion ravira le public à deux reprises, à 16h30, puis 17h30. La date du 11 février coïncide avec celle de la Fête des lanternes en Chine. En guise de clin d'œil, la deuxième présentation du lion se prolongera par un cortège jusqu'au quai Ostervald où un lâcher de lanternes clora la manifestation en beauté. Plus de 200 lanternes s'envoleront à condition que le vent et la pluie ne jouent pas les trouble-fête. (ak)



Le Conseil général se penchera lundi sur le budget 2017 de la Ville de Neuchâtel, dans les chiffres noirs.



Un nouvel éclairage pour embellir le centre-ville : rendez-vous le soir de la Saint-Valentin pour le découvrir.



Après La Chaux-de-Fonds et bientôt Corcelles, une épicerie en vrac pourrait aussi ouvrir à Neuchâtel.



SPINEDI SA

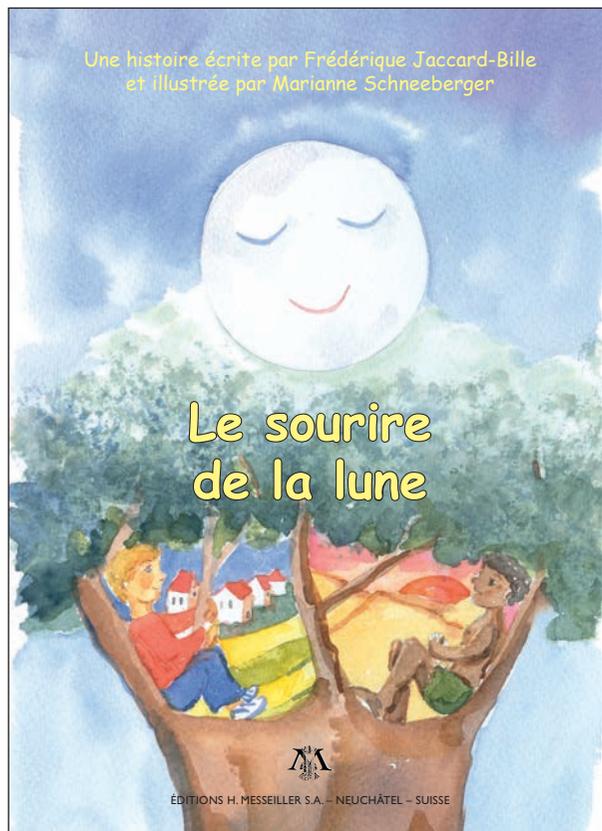
Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a **CH-2016 CORTAILLOD**
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction



Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format: 14,8 x 21 cm - 32 pages

Prix de vente: CHF 18.- / frais de port en sus

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 18.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch

Transports publics

TransN lance son appli mobile

Où se trouve l'arrêt de bus transN le plus proche? Quand part le prochain bus? Y a-t-il des perturbations sur le réseau? Désormais, une application transN pour smartphones vous permet de planifier au mieux vos déplacements.

La nouvelle application transN est désormais disponible, tant sur IOS que sur Android, annonce la compagnie neuchâteloise de transports publics dans un communiqué. Dans sa 1ère étape, cette application localise les arrêts à proximité et indique les horaires des bus en temps réel, annonçant les prochains départs depuis ces arrêts, en fonction de la position effective des bus. Elle affiche également le temps de parcours jusqu'aux arrêts suivants.

L'application transN annonce toutes les informations trafic: perturbations, retards, déviations. Les déplacements peuvent ainsi être anticipés en cas d'annonce de dérangements. De même, lors d'une attente prolongée à un arrêt, des informations peuvent être obtenues au sujet d'une éventuelle perturbation, permettant de savoir comment continuer le voyage.

Remarques bienvenues

L'application propose en outre un calcul d'itinéraire, avec cartographie du parcours et indication des correspondances. Ce calcul est cependant basé sur les horaires théoriques, sans possibilité de tenir compte des perturbations et retards. Les menus «Pratique», «Loisirs» et «Offres» reprennent les contenus du site internet www.transn.ch. Les remarques et propositions d'amélioration sont les bienvenues à marketing@transn.ch.



Le prochain départ, c'est pour quand?

Le Conseil général se prononce lundi sur un budget 2017 excédentaire de 190'800 francs



Le budget 2017 est bénéficiaire, grâce notamment à des prélèvements aux fonds. • Photo: Stefano Iori

La Ville à l'heure du budget

Après les élections communales du 27 novembre dernier et la constitution des autorités le 16 janvier, le Conseil général peut enfin se plonger dans le budget 2017 de la Ville. Ce sera le cas lundi 13 février, à l'occasion de la deuxième séance de l'année. Un contexte inhabituel qui est dû à la prolongation de la législation de six mois.

Le budget 2017 de la Ville de Neuchâtel a été présenté à la presse début novembre dernier. Il prévoit un excédent de revenus de 190'800 francs pour des charges de 254,7 millions. Les recettes fiscales sont stables, à 149 millions de francs, et les dépenses maîtrisées, en particulier les charges

de personnel et les biens, services et marchandises, et ceci malgré un environnement économique et financier cantonal difficile.

Des prélèvements aux fonds, alimentés de manière importante au cours des dernières années, doivent permettre le développement de la commune en atténuant de manière significative les impacts financiers liés aux réformes fiscales cantonales ou aux reports de charges. Les investissements bruts se montent ainsi à 36,5 millions de francs pour 2017. De quoi continuer à investir et à mettre en place des projets permettant à la Ville de jouer un rôle de locomotive et de gagner en attractivité.

En présentant son budget 2017, le Conseil communal avait dit la néces-

sité de faire preuve de vigilance face aux nombreuses réformes en préparation sur le plan cantonal, comme la péréquation intercommunale, le pot commun des transports ou la réforme de la fiscalité, ainsi que sur la volonté de l'Etat de faire participer les communes aux efforts d'assainissement des finances de l'Etat.

Optimisation financière

Le Conseil communal a dès lors réaffirmé son intention de mener un processus d'optimisation financière afin de mettre en adéquation, de manière durable, les charges et les recettes. Un engagement salué par la commission financière (lire ci-dessous). (fk)

La commission financière appelle à l'équilibre

La nouvelle commission financière, constituée à la suite des élections 27 novembre, a fait sien le rapport établi en novembre par la commission précédente. Celle-ci avait adopté les cinq rapports des sous-commissions à l'unanimité, alors que l'arrêté relatif au budget 2017 a été adopté par cinq voix pour, zéro voix contre et six abstentions.

La commission financière est ainsi partagée sur l'utilisation de provisions pour combler l'excédent des charges d'exploitation. Alors que

«certains commissaires» ne sont pas satisfaits par cette situation, d'autres estiment que ces provisions ont été constituées «justement pour cette raison», et qu'il est donc «normal de les utiliser», peut-on lire dans le rapport.

Dès lors, la commission prend note «avec satisfaction» que le Conseil communal s'engage à maintenir le niveau futur des charges de personnel à celui du budget 2017, et à réduire durant les années 2018 à 2020 les charges de biens et services de 500'000 francs par an.

Transferts de l'Etat

Les commissaires s'inquiètent par ailleurs de deux éléments extérieurs: la modification de répartition des impôts et une «avalanche de transferts de charges opérés par l'Etat». Et de donner deux exemples: 7'000 francs de subvention retirée à la bibliothèque Pestalozzi, 400'000 fr. des salaires des directeurs de l'éco-ren. En conclusion, la commission appelle «à agir pour corriger au plus vite l'écart qui va se creuser entre charges et revenu d'exploitation.»



La Société de musique propose une soirée jazz d'exception la semaine prochaine au Temple du Bas

Moncef Genoud: le clavier improvisé

C'est l'un des tout grands pianistes de jazz du moment: à l'invitation de la Société de musique de Neuchâtel, Moncef Genoud fera halte la semaine prochaine au Temple du Bas pour un concert évènement, entre reprises de standards pop, jazz, improvisation et compositions personnelles.

«Moncef Genoud est un pianiste rare. Il a une approche hors du commun de l'instrument», relève le président et directeur artistique de la Société de musique Sébastien Singer, tombé sous le charme du musicien, aveugle de naissance, en l'entendant avec son trio un soir d'été à l'Auvernier Jazz Festival. «C'est un pianiste en constante recherche de couleurs, capable de nuances très douces. Son jeu n'est jamais cogné».

Au Temple du Bas, c'est en piano solo que Moncef Genoud se



Quand Moncef Genoud s'installe au clavier, c'est à chaque fois un concert unique. • Rollin'Dice Production

produira, instant personnel et privilégié pour découvrir ou redécouvrir sa musique. «Je ne sais pas encore

exactement ce que je vais jouer. On verra! Ce sera un mélange de reprises de «Pop Songs», de standards jazz, d'improvisation et de compositions personnelles, un peu comme le concert enregistré en live à Cully», explique le pianiste genevois d'origine tunisienne, qui a notamment sorti avec son trio un album d'arrangements subtils autour de standards tels «Smells Like Teen Spirit» de Nirvana, «Message In A Bottle» de Police ou «Light My Fire» des Doors.

Car quand Moncef Genoud s'installe au clavier, c'est à chaque fois une nouvelle aventure. «J'aime bien le piano solo. Ça laisse une grande liberté au niveau de l'improvisation», confie le musicien. On peut profiter de prendre son temps, sentir l'acoustique de la salle, se laisser aller sur des sons, des accords sonores... Parfois, je pose mes mains n'importe où sur le piano et ça part».

Plus de trente ans de carrière

Né à Tunis en 1961, Moncef Genoud a commencé le piano à l'âge de six ans, fortement encouragé par son père adoptif, un grand fan de vieux jazz. Doué d'une remarquable mémoire auditive qui lui permet d'apprendre et de rejouer n'importe quelle pièce par cœur, il commence à développer son propre style. En 1987, il obtient un diplôme de professeur de musique du Conservatoire de Genève, où il enseigne aujourd'hui encore l'improvisation.

En parallèle, Moncef Genoud mène depuis plus de trente ans une carrière remarquable, enchaînant albums personnels et rencontres musicales qui ne cessent de donner un nouvel élan à sa création, collaborant tant avec les grands noms du jazz qu'avec la toute nouvelle génération: Joe LaBarbera, Dee Dee Bridgewater, Jack DeJohnette... Lors d'un concert en Afrique, le pianiste se lie par ailleurs d'amitié avec Youssou N'Dour. Les deux ont depuis collaboré à de nombreuses reprises, développant un nouveau son jazz africain. (ab)

Moncef Genoud en concert: jeudi 16 février à 20h au Temple du Bas. Réservations: www.socmus.ch ou via le Strapontin, la billetterie du Théâtre du Passage, au 032 717 79 07.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h.

Lundis des mots organisés par la BPU: Lecture du lundi 13 février à 18h30, «Croix de bois, croix de fer» café littéraire avec Thomas Sandoz.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition «Prêt à porter?! L'histoire du sac plastique et papier en Suisse et à Neuchâtel», jusqu'au 12 mars 2017.

Mardi 14 février, à 12h15, coup de projecteur sur quelques œuvres du legs Amez-Droz par Nicole Quellet-Soguel.

L'atelier des musées organise les événements suivants:

- atelier «Dans la mallette de Mary Coppins», pour les enfants de 4 à 6 ans, les mardis 21 février, 21 mars et 23 mai, de 14h30 à 16h. Informa-

tions complémentaires et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Musée d'histoire naturelle

(rue des Terreaux 14), exposition «Manger, la mécanique du ventre», ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Des petits films à croquer «Le voyage de Chihiro», dessin-animé, dimanche 12 février à 10h30, auditorio du Muséum.

L'atelier des musées organise les événements suivants:

- atelier «La chimie de la digestion», pour les enfants de 7 à 10 ans, les mercredi 8 mars de 13h30 à 15h, 22 mars de 15h30 à 17h, 19 avril de 15h30 à 17h et 10 mai de 13h30 à 15h.

Informations complémentaires et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces

d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch



Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Terre d'outils», ouverte 7j./7, de nov. à mars de 12h à 16h.

Cours et atelier pratique «Tailler, si oui comment?», samedi 18 février, de 8h30 à 12h30. Inscriptions au 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch

L'atelier des musées organise les événements suivants:

- atelier «Plantes carnivores», pour les enfants de 4 à 6 ans, mercredi 22 février de 14h à 15h30 et pour les enfants de 7 à 10 ans, le mercredi 15 février de 14h à 15h30. Informations complémentaires et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14h à 16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Divers

Exposition «La Coudre sans frontières», les 11 et 12 février, au collège du Crêt-du-Chêne et Temple de la Coudre. Conférence, match aux cartes, concerts et autres animations, programme complet sur <http://neuchatel.eren.ch>.

Association de Quartier de la Roche de l'Ermitage, animation «ciné hivernal», jeudi 16 février à 19h30, à la hauteur de la rue de l'Orée 26. S'habiller chaudement!

Blanc-Noir Quartet, soirée Jazzy, vendredi 10 février à 21h, salon du Bleu Café. Infos sur www.bluegasoline.ch/lesalon.

 L'actualité culturelle

Les limites de l'équilibre

Un minimum d'artifices pour un impact maximum. Casus Circus: un spectacle fascinant qui réserve de grands moments d'émotion par son intensité et la limpidité de son style. Au sol, en l'air ou au trapèze, des acrobates testent les limites du point d'équilibre dans la plus pure tradition circassienne, où force et poésie, puissance et grâce se marient dans des performances de haute tenue technique. La surprise est permanente, atteignant des sommets de tension où le temps semble suspendu. Le spectateur est captivé autant que déstabilisé, peut-être parce que *Knee Deep* joue avec sa perception de la tradition sans se jouer de la tradition elle-même.

Casus Circus: mercredi 15 février à 20h au Théâtre du Passage. Infos et billetterie au 032 717 79 07 ou sur www.theatredupassage.ch



Polissonneries

Gainsbourg, Brigitte Bardot, Colette Renard, Juliette Greco, Joséphine Baker... Des perles du patrimoine de la chanson française aux textes délicieusement polissons, poétiques et drôles – mais jamais vulgaires ou grivois – revisités par la chanteuse Lili Roche pour une soirée de Saint-Valentin rétro et sexy. Pour rire, rougir et se divertir tout en parcourant une partie de l'anthologie des chansons les plus osées de la langue française, entre amis ou en amoureux.

«Lili Roche – Chansons polissonnes 1930-1960»: vendredi 17 février à 21h00 au Salon du Bleu café, faubourg du lac 27. Réservation à liliroche@vtx.ch et infos sur www.liliroche.ch

L'amour revisité

L'avant-scène opéra se fait un plaisir d'accueillir dans le cadre de sa saison deux compagnies neuchâteloises, le Théâtre Entracte pour son spectacle *On ne badine pas avec l'amour*, théâtre d'Alfred de Musset et la Compagnie Entre le Ziste et le Zeste avec *Le Mariage secret*, opéra d'après Cimarosa. Deux productions qui font une large place à la comédie, à la critique des caractères et à l'amour revisité.

«On ne badine pas avec l'amour» et «Le Mariage secret»: entre le 9 et le 19 février au théâtre de la Poudrière. Réservations au 079 365 29 19 ou à reservations@avant-scene.ch



Chronique culturelle

 La Case à chocs innove en dévoilant dès la rentrée l'intégralité de son programme de mi-saison

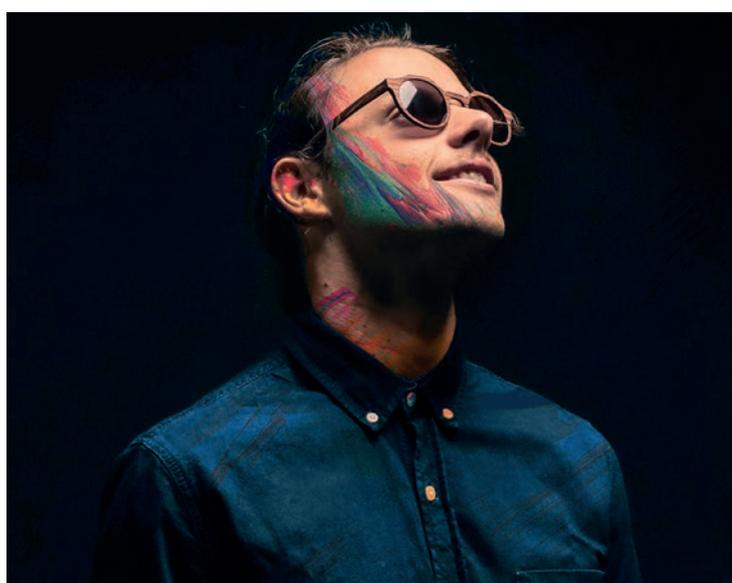
Quoi de neuf à la Case ?

Des concerts le vendredi et des soirées le samedi: la Case à chocs a présenté mardi les événements à l'affiche de ses différentes salles d'ici l'été. Une programmation pointue, à l'affût des dernières tendances des scènes électro, techno, rock et hip-hop, mais qui se veut également «rassembleuse».

«La programmation de cette mi-saison a été abordée comme celle d'un festival: elle comporte des têtes d'affiches, des artistes régionaux ainsi que des talents novateurs qui font l'actualité de la scène des musiques actuelles», explique la programmatrice de la Case à chocs, Xavière Sennac. Côté électro, outre Møme, révélation française de l'été avec son tube «Aloha», la Case accueillera en avril le phénomène «Salut c'est cool», quatre jeunes Parisiens décalés qui s'autoproclament musiciens de «techno débile». «Il y aura aussi beaucoup de «lives» analogiques et, par exemple, une nouvelle techno minimale roumaine avec Teluric», souligne Xavière Sennac.

Un parfum de Maghreb

Côté rap et hip-hop, la Case à chocs accueillera plusieurs pointures, à commencer par Abdu Ali, un rappeur de Baltimore, mais aussi



Møme fera danser la Case avec «Aloha». • Photo: Alexandre Brisa

Freeman, un ancien d'IAM. La scène rock régionale sera également à l'honneur, avec Autisti, le nouveau projet de la Neuchâteloise Emilie Zoé et de Louis Juncker ou les Biennois de The Clive. Et puis il y a les inclassables, comme Temenik Electric, Aufgang ou Horizon liquide, des groupes qui mélangent rock, électro et musiques traditionnelles arabes, ajoutant «une dimension orientale» à l'offre de la salle de concerts. Pour permettre au

public de s'y retrouver dans ce programme foisonnant, la Case à chocs s'est attelée à labelliser ses différentes soirées.

A noter par ailleurs que la Case propose désormais un tarif réduit pour les étudiants, sur présentation de leur carte. D'ici peu, le public pourra en outre acheter ses billets à la Fnac pour certaines soirées.

Toutes les infos sur www.case-a-chocs.ch

Allumez le feu

La coupe du monde de catch impro a mis le feu au Théâtre du Passage le week-end dernier. Championne en titre, l'équipe de Suisse formée de Noël Antonini et Carlos Henriquez a perdu en finale contre la Belgique. Mais peu importe le résultat pourvu qu'on ait du plaisir! Et le public, qui remplissait la salle jusqu'au dernier strapontin, en a eu, du plaisir, lui qui a fait le singe lors d'une impro mémorable! Catch impro, kesako? Imaginez un ring avec en arrière-plan un DJ qui crée une ambiance musicale rock'n roll. Et deux équipes de deux comédiens qui s'affrontent en improvisant sur des thèmes et selon des modalités fournies par un arbitre (qu'il est de bon ton de copieusement huer). Un travesti, Catherine d'œx, assure l'ambiance tandis que des «people» – dimanche soir David Berger de la RTS et le chanteur Fraissinet – prêtent leur nom au jeu. Et à la fin, le public désigne le vainqueur en brandissant un carton rouge ou blanc. Bon, le catch impro, ce n'est pas Corneille, ni Racine, ni même Molière... mais tout de même trois heures d'un show total et drôle, avec flammes et feux d'artifice, qui n'a pas pour moindre mérite de rajeunir considérablement le public du Passage! Il fallait le faire.

Patrice Neuenschwander



27.-

*Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelais
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles ! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtelais, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Croque-Rivages»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



« Donc simplement, venez! »

Elyes Hammami, 17 ans, est depuis peu le président du Parlement des jeunes de la ville de Neuchâtel (PJNE). Actuellement en deuxième année au lycée Jean-Piaget, filiale économie et droit, il se décrit comme quelqu'un de conciliant, à l'écoute et engagé. Il compte bien utiliser ces qualités pour que l'année 2017 du parlement des jeunes soit pérenne.

Pourquoi le Parlement des jeunes ?

Tout a commencé le jour où mon professeur de français de secondaire m'a incité à aller jeter un œil au Conseil des jeunes de la ville de Neuchâtel en disant que ça pourrait m'intéresser. Je m'y suis donc inscrit, par curiosité, mais je dois avouer que ça m'a immédiatement plu. Je me suis directement investi dans ce conseil à tel point que peu de temps après mon arrivée, je m'étais déjà présenté aux élections du nouveau comité. J'ai d'ailleurs été élu président. À mes 16 ans, il était temps de passer « au niveau supérieur ». C'est donc pour ça que je suis allé m'inscrire au Parlement des jeunes.

Et pourquoi la présidence ?

Parce que pourquoi pas ? Ensuite, j'avais déjà fait un mandat en tant que responsable logistique en 2016 mais j'en voulais un peu plus. Dans le sens où je voulais plus m'investir.

Le travail de la présidente sortante, Anyali, m'a vraiment donné envie de suivre cette voie. Elle rencontrait des gens formidables, avait beaucoup d'opportunités de travail et d'expérience, et être « à la tête » du PJNE est un honneur. C'est quelque chose qui avait l'air de beaucoup lui plaire et je pense que ça va me plaire aussi.



Le nouveau président du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel, Elyes Hammami, entouré des autres membres du comité, Sébastien Sancho, Alexis Auchlin, Christophe Bernasconi et Nicolas Rausa (de g. à dr.) • Photo: sp

Déjà en tant que membre, tu t'es beaucoup impliqué dans les relations avec les autres parlements des jeunes de Suisse. Comment te vois-tu dans 1-2 ans ? Pourquoi pas au comité de la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ) ?

Un ou deux ans non, mais pourquoi pas sur le long terme... C'est mon univers et je compte bien m'y accrocher. Ce qui me pousse à participer aux activités de la FSPJ, c'est le fait de rencontrer des personnes magnifiques qui font la même chose que nous à différents niveaux et avec des mêmes ou différentes méthodes. Mais toujours pour et par la jeunesse ! Cette diversité nous pousse à faire

quelque chose de bénéfique pour tout le monde.

Aurais-tu des arguments pour motiver les jeunes à s'engager dans ce genre de groupe ?

La plupart des jeunes pensent que c'est compliqué de s'engager car ils pensent qu'il y a beaucoup de choses à faire, que cela prend du temps. Ils ne savent pas comment allier ce genre d'activité avec l'école, etc. Ce qui est bien, au PJNE, ce qu'on peut s'investir autant qu'on veut. Si quelqu'un n'a pas d'assez de temps pour s'investir au maximum, il ne fera sûrement pas partie du comité ou de commissions, mais participera aux plénières et pourra quand même

apporter son aide. A l'inverse, la personne qui dispose de temps et de motivation pourra donner de sa personne pour le Parlement des jeunes. Comme par exemple faire partie du comité, diriger une commission. En résumé, participer à la vie active du PJNE.

Le mot de la fin ?

Au Parlement des jeunes on prend du plaisir, on enrichit son expérience, on participe aux efforts de la ville, on rencontre des personnes fantastiques et on aide toutes sortes d'événements. Donc simplement, venez !

Propos recueillis par Nicolas Rausa et retranscrits par Alexis Auchlin



Un Parlement des jeunes pour les 16-25 ans

Le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) a tenu le 2 février sa première assemblée de l'année, avec un nouveau comité de cinq membres. Outre Elyes Hammami, ceux-ci (oui, le comité est composé de jeunes gens cette année) sont Alexis Auchlin, étudiant à la Haute Ecole sociale de tourisme à Sierre, Sébastien Sancho, étudiant au Cifom, Nicolas Rausa, étudiant en sciences à l'Université de Neuchâtel, et Christophe Bernasconi, passionné d'informatique.

Composé de jeunes de 16 à 25 ans qui vivent à Neuchâtel, y étudient et/ou y pratiquent une activité associative sportive, artistique ou politique, le PJNE a notamment pour missions de mettre sur pied et soutenir des projets par et/ou pour la jeunesse, représenter ses intérêts et porter les revendications des jeunes neuchâtelois-es, en instaurant un dialogue avec les autorités. Il a été créé en 1991 et dispose d'un budget annuel alloué par la

Ville de 40'000 francs. En 2016, le PJNE s'est notamment engagé dans l'organisation d'activités ludiques rassembleuses, comme son week-end à la montagne qui permet à tous les porte-monnaie de profiter des joies des sports de glisse (association Snow'Neuch).

Comment participer au Parlement des jeunes ? Renseignements et inscriptions auprès de Secretariat@pjne.ch ou des Actions jeunesse de la Ville, tél. 032 717 73 88.



La Ville jeune

Case à chocs,

- vendredi 10 février, dès 21h30, à la Case à chocs, concert des groupes de rap français Hippocampe Fou et Fayçal, ainsi que du groupe suisse Carthage Family. 16 ans révolus. Dès 23h, à l'Interlope, collectif neuchâtelois Chocolate Crew ;
- samedi 11 février, dès 23h à la Case à chocs, DJ Luciano, 18 ans révolus. Dès 23h, au Queen Kong Club, les groupes suisses Constellation et Denz en première partie.



Coup de projecteur sur la campagne d'abattage 2017

Cinquante-quatre arbres en fin de vie bientôt abattus à Neuchâtel

Le Service des parcs et promenades lance sa campagne annuelle d'abattage d'arbres. En 2017, cinquante-quatre sujets sont concernés dans divers quartiers de la ville, des rives jusqu'à la lisière de la forêt. Malades, blessés ou trop âgés, ils représentent un danger potentiel pour la sécurité de la population et des biens. Leur coupe sera compensée par de nouvelles plantations dans le courant de l'année.

«Comme pour une personne malade, nous sommes au chevet des arbres en mauvaise santé. Parfois, même les meilleurs soins ne suffisent plus», image Vincent Desprez, chef du Service des parcs et promenades. Les sujets gravement atteints finissent leur cycle de vie dans une liste planifiée d'abattage. Comme chaque année, ces coupes interviennent en hiver une

« Cette liste n'est pas élaborée à la légère. Elle est le fruit d'importantes réflexions sur le long terme. »

fois que les arbres ont perdu leur beau manteau de feuilles orangées. La campagne 2017 est marquée par l'arrivée d'une maladie qui touche les érables (voir encadré).

Une cinquantaine d'arbres à abattre

Cinquante-quatre arbres sont concernés cette année, à savoir



Cinq tilleuls d'alignement seront abattus sur la colline du Chanet, afin d'éviter que leur houppier ne se brise. • Photos: Stefano Iori

36 arbres d'alignement, plantés le long des routes, dont 12 à l'avenue du Vignoble entre les Portes-Rouges et La Coudre. Huit platanes seront également abattus dans le quartier du Mail du fait d'un risque de rupture du houppier, c'est-à-dire la couronne de branches, par opposition au tronc. Au Chanet, cinq tilleuls connaîtront le même sort pour la même raison. Les 18 sujets restants, des arbres isolés, parmi lesquels des frênes pleureurs, hêtres, tulipiers, faux cyprès et bouleaux, seront coupés pour cause de pourriture de leur souche, dépérissement ou encore fissure du tronc. « Cette liste n'est pas élaborée à la légère. Elle est le fruit d'importantes réflexions sur le long terme », assure Vincent Desprez. Et de relever: « Nous plantons toujours plus que ce que l'on abat ». En 2016, les équipes des Parcs et Promenades

ont abattu 43 sujets pour en replanter 89.

Pour une meilleure qualité de vie

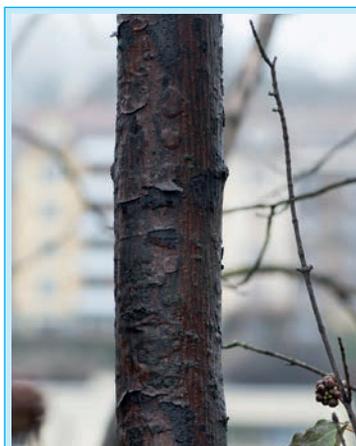
Tout au long de l'année, les arboristes-grimpeurs de la Ville sont chargés de veiller à la bonne santé des 15'000 arbres sis sur le domaine public. Ils procèdent régulièrement à des contrôles physiologiques et mécaniques. Autrement dit, ils soignent et observent autant leur aspect extérieur que l'état de leurs racines sous terre. Les Parcs et promenades traitent également des demandes d'abattage ou d'élagage sur fonds privés. Si la campagne annuelle se focalise sur

« Les arboristes-grimpeurs de la Ville sont chargés de veiller à la bonne santé des 15'000 arbres sis sur le domaine public. »

les sujets en mauvaise santé, plusieurs arbres remarquables font également la fierté de la ville, apportant une touche de verdure bienvenue en milieu urbain. On pense notamment à l'immense platane de Prébarreau, vieux de quelque 150 ans, ou au majestueux cèdre qui trône à proximité de l'Université. « Notre mission principale consiste à gérer le patrimoine arboré de la ville tout en conservant sa structure paysagère. Les arbres contribuent au paysage urbain et présentent beaucoup d'intérêt pour la qualité de vie », conclut Vincent Desprez. (ak)



Les vieux tilleuls abattus au Chanet sont découpés, puis disposés sur place pour favoriser la présence de la scintillante rutilante figurant sur la liste des insectes à préserver.



La suie de l'érable menace

Dans la forêt de Puits-Godet, à proximité de la piste finlandaise, trois érables sont marqués d'un point jaune. Accroupi à leurs pieds, Eddi Macuglia passe sa main sur leur écorce. Ses doigts se recouvrent instantanément d'une légère poudre noire. Ces spécimens sont atteints par la maladie, appelée la « suie de l'érable ». Apparue récemment en Suisse, ce champignon *Cryptosporium corticale* ne présente pas en soi de risque majeur pour la santé humaine.

Ses spores sont toutefois hautement allergènes. D'où la nécessité de couper les sujets atteints en hiver, période de faible sporulation. « Ce n'est pas encore un problème de santé publique, mais nous devons rester attentifs pour éviter que la maladie ne se propage », relativise le contremaître du Service des parcs et promenades. Onze érables, hors liste d'abattage, sont touchés sur le territoire communal, en zone de forêt urbaine. Ils seront emballés dans

de la cellophane, avant d'être coupés, puis brûlés ou évacués. Il s'agit de trois spécimens à Puits-Godet et de huit dans la falaise située au nord du jardin du Prince. Un feuillage jaunâtre, des couches blanches sous l'écorce, voire même l'écorce qui s'ouvre d'elle-même constituent des symptômes caractéristiques de cette maladie. En cas de soupçon, le public est invité à prendre contact avec l'Office cantonal phytosanitaire.



Un nouvel éclairage public pour embellir le centre-ville sera inauguré le 14 février

Redécouvrir de nuit le cœur de la ville

La première étape du plan directeur lumière se concrétise en ville de Neuchâtel: un nouvel éclairage valorisera la zone piétonne dès le 14 février à la nuit tombée. La rue du Seyon sera ornée de halos bleutés pour rappeler la présence, autrefois, de l'emblématique cours d'eau. Objectifs: embellir la cité tout en limitant la consommation électrique ainsi que la pollution lumineuse.

«Il s'agit de mettre en scène, par la lumière, les nombreux atouts du centre-ville: la qualité architecturale de ses bâtiments, la convivialité de ses espaces publics ou encore sa proximité immédiate avec le lac», explique le conseiller communal Olivier Ami, directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement. Et de relever: «Le but du projet consiste à renforcer la convivialité de la zone piétonne pour ses habitants, bien sûr, mais plus largement pour l'ensemble

« Le renouvellement du matériel permettra d'obtenir un effet positif sur la facture d'électricité liée à l'éclairage public. »

des Neuchâteloises et Neuchâtelois, qui aiment notre ville et y sont attachés. D'où le choix de la date de la Saint-Valentin, jour idéal pour mettre en lumière le cœur de la cité» (voir encadré). Fruit d'une volonté politique soutenue par le législatif de la Ville en août 2015, l'application du plan lumière est mise



La place des Halles sera mise en valeur par un nouvel éclairage dès le 14 février dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur lumière. • Photos: Stefano Iori

en œuvre en partenariat avec Viteos et le bureau belge Radiance 35, spécialisé dans la mise en lumière au cœur des villes.

Sur la trace du Seyon

Dès le 14 février à la nuit tombée, les rues prendront un nouvel aspect au centre-ville. Les lanternes et luminaires vieillissants céderont la place à des lampes sobres et contemporaines diffusant une lumière douce aux teintes chaudes. Suspendues sur caténaires ou accrochées aux façades, ces lampes mettront en valeur la pierre d'Haute-rive. Tout au long des bâtiments des rues du Seyon, Pury, du Môle et de l'esplanade du Mont-Blanc, une série de «douches» bleues vont raviver le souvenir de l'emblématique cours d'eau qui a structuré la ville médiévale jusqu'à son détournement en 1843. Ces projecteurs inviteront les citoyens à poursuivre leur promenade jusqu'aux

rives. Une manière d'atténuer la coupure entre la ville et le lac. Le plan lumière donnera également à voir sous un nouveau jour l'illumination des fontaines historiques du centre-ville ainsi que le kiosque Belle Epoque de la place Pury.

Réduction de la facture d'électricité

En tout, 227 points lumineux sur les 5'300 que compte le territoire communal seront revus. «Il n'y a pas de volonté de tout changer», prévient Olivier Ami. «Nous profitons de l'existant pour améliorer l'ambiance nocturne. Par ailleurs, le renouvellement du matériel qui répond aux critères environnementaux en vigueur, permettra d'obtenir un effet positif sur la facture d'électricité liée à l'éclairage public». Selon les estimations, la modernisation du matériel et le réglage de l'intensité des sources se traduiront par une économie de la consommation d'énergie de 75% par rapport à la situation actuelle. En tenant compte de l'éclairage d'embellissement, qui interviendra dans un second temps, le plan lumière affiche un excellent bilan énergétique avec une réduction de 65%, passant d'une consommation annuelle d'électricité de 155'000 kWh à 54'000 kWh. Le nouvel éclairage public a également été pensé dans le but de réduire la pollution lumineuse.

Les équipements choisis diffusent ainsi la lumière vers le sol plutôt que vers le ciel. Pour rappel, le plan lumière est devisé à un peu plus de 1,73 million de francs.

« Le nouvel éclairage public a aussi été pensé dans le but de réduire la pollution lumineuse. »

Soutien aux commerçants

Pour harmoniser l'éclairage au centre-ville, les autorités communales proposent de soutenir les commerçants dans le renouvellement de l'éclairage de leur vitrine. Ils bénéficieront d'une subvention, équivalant à 50% des frais de travaux, plafonnée à 1'000 francs pour 2'000 francs de travaux. Un montant de 200'000 francs est prévu pour les années 2016 à 2019 en ce sens. Une vitrine pilote à la rue des Moulins 45 explique aux commer-



Le plan lumière donnera à voir sous un nouveau jour l'illumination des fontaines historiques du centre-ville.

çants et au grand public les avantages d'une vitrine sagement illuminée. Plus d'une vingtaine de commerces et restaurants ont déjà répondu à l'appel.

Par la suite, dans le courant 2017, il est prévu d'embellir l'éclairage de plusieurs bâtiments publics comme l'Hôtel de Ville, le Collège latin et le Temple du Bas – mais aussi privés. Parmi ces derniers, l'Union commerciale, à la place du Coq-d'Inde, est un exemple de bâtiment emblématique de la Belle Epoque qui ne bénéficie pour l'heure d'aucun éclairage nocturne. La mise en lumière du centre-ville doit s'achever d'ici 2019, année des 40 ans de la zone piétonne. (ak)



Musique et vin chaud offerts sur la place des Halles

Comment réaliser un éclairage dans un centre-ville piétonnier à la fois harmonieux, économique en termes de consommation, non invasif, mais suffisamment fonctionnel pour garantir un sentiment de sécurité? La première étape de mise en œuvre du plan lumière de la Ville de Neuchâtel accomplit ce délicat exercice d'équilibriste dont les premiers résultats pourront être appréciés dès le 14 février au soir. Pour marquer l'évé-

nement, une inauguration publique aura lieu le jour même entre 17h30 et 19h00 à la place des Halles. Au programme dans une ambiance conviviale: allocution officielle, vin chaud et partie musicale, assurée par David Lack, pianiste et directeur de la chorale Crescendo. Les visiteurs pourront voir d'un œil nouveau les gargouilles et le pignon de la maison des Halles, sur une place agréablement éclairée.



L'Institut de langue et de civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel souffle ses 125 bougies cette année

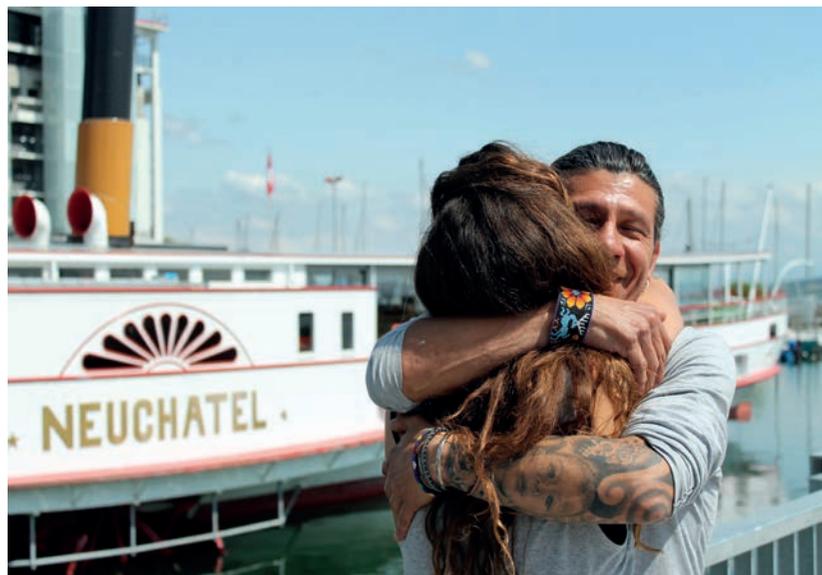
Regards d'étudiants non francophones sur Neuchâtel et ses habitants

A l'occasion de son 125^e anniversaire, l'Institut de langue et de civilisation françaises (ILCF) présente une exposition au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Ses étudiants non francophones y dévoilent leur regard sur Neuchâtel et ses habitants au travers notamment d'une série de photographies. A découvrir dès le 16 février!

Neuchâtel : sa pierre jaune, son lac, sa vieille ville. Le regard neuf des étudiants non francophones de l'ILCF et leur interprétation de ce qu'ils voient permettent à la population de redécouvrir la ville sous de nouvelles facettes. Lorsqu'on vit à Neuchâtel depuis toujours ou depuis très longtemps, on ne fait plus attention à tous les détails qui la caractérisent et la rendent belle. «A travers leur regard, nous apprenons beaucoup sur le lieu où l'on vit, mais aussi sur ses habitants et la langue que l'on parle», explique Sara Cotelli, chargée d'enseignement à l'ILCF de l'Université de Neuchâtel.

Notre Neuchâtel

Pour entrer dans le vif de l'exposition, les visiteurs auront trois portes à passer symbolisant autant de seuils à



Des étudiants de l'ILCF ont croqué des Neuchâteloises et Neuchâtelois dans le cadre d'un cours, primé pour la qualité de sa pédagogie. • Photos : Université de Neuchâtel - étudiants ILCF

franchir pour les étudiants non francophones venus apprendre le français à Neuchâtel. Le premier espace s'intéresse à «leur Neuchâtel» dévoilant une série de clichés pris par leurs soins. «Certains étudiants ont fait des photographies, alors que d'autres leur ont donné des légendes», précise Sara Cotelli. Le public neuchâtelois n'aura aucune peine à reconnaître

certains lieux emblématiques comme les rives ou la place des Halles. En revanche, d'autres images de détails pourraient lui donner davantage de fil à retordre.

Les Neuchâtelois et nous

Dans le cadre de leurs cours à l'ILCF, les étudiants non francophones sont allés à la rencontre de

Neuchâteloises et Neuchâtelois pour réaliser des portraits vidéo ou photographiques. «Les personnes choisies sont le reflet des relations que nos étudiants tissent avec les Neuchâtelois durant leur séjour. L'un d'eux a notamment dressé le portrait de son instruc-

« L'Institut de langue et de civilisation françaises a accueilli quelque 9'970 étudiants en 125 ans. »

teur de fitness», relate l'enseignante de l'ILCF. L'exposition donne à voir ces courtes vidéos ainsi que les photographies au format portrait. La dernière partie de l'exposition est consacrée à l'apprentissage de la langue.

A cela s'ajoutent encore une présentation ainsi qu'un bref historique de l'ILCF, qui a accueilli environ 9'970 étudiants en 125 ans. (ak)

«Portes entrouvertes sur Neuchâtel»: du 16 février au 10 mars au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Infos et programme d'événements liés sur www.unine.ch/ilcf



La population neuchâteloise est invitée à redécouvrir la ville sous un angle nouveau au travers de photographies d'étudiants non francophones de l'ILCF.

Enquêtes publiques

Demande de Madame Barbara Mal-laud, architecte au Mont-sur-Lausanne (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement d'antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante au chemin du Crêt-du-Chêne 8, article 2749 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102869 pour le compte de Sunrise Communications SA+Salt mobile. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 mars 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice Kocher, architecte à Neuchâtel (bureau FK architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction provisoire d'un établissement public saisonnier - Centre multiculturel «Kiosk-Art» à la place du Douze-Septembre, article 31 du domaine public de Neuchâtel, SATAC 102016 pour le compte de Monsieur Jean-François Nussbaumer - Kiosk-Art. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 mars 2017, délai d'opposition.

Demande de Madame A. Ciobanu Dubail, ingénieure au Mont-sur-Lausanne (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une nouvelle station de base de téléphonie mobile au Quai Jeanrenaud, article 736 du domaine public du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102475 pour le compte de la Société Salt Mobile SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 mars 2017, délai d'opposition.

Demande de Madame Manuela Corti, architecte à Genève (bureau Mat Architecture Management Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un local annexe sur toiture existante à la route de Pierre-à-Bot 111, article 15574 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102840 pour le compte de Baxalta Manufacturing Sàrl. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 mars 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Neuchâtel (bureau Panic Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Isolation de l'enveloppe de l'immeuble, remplacement et agrandissement des balcons à la rue de Port-Roulant 18, article 9686 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103066 pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 3 février au 6 mars 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Sägger, architecte à Pesieux (atelier architecture P. Sägger Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une habitation existante, construction d'un immeuble d'habitation et commercial et de 30 places de stationnement à la route des Gouttes-d'Or, article 2363

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

L'Expo de la Coudre, c'est samedi et dimanche!

La Coudre sans frontières



L'Expo aura lieu principalement au collège du Crêt-du-Chêne. • Photo: Stefano Iori

Rendez-vous incontournable des habitant-e-s du quartier, la 29^e édition de l'Expo La Coudre aura lieu samedi 11 et dimanche 12 février sur le thème «La Coudre sans frontières». Quatre mots-clés résumant l'esprit de cette manifestation: gratuité, découvertes, rencontres et ouverture, indiquent les organisateurs, un comité bénévole de la paroisse de Neuchâtel.

Une vingtaine d'exposants vous attendent au collège du Crêt-du-Chêne, en face du funiculaire, pour présenter leurs créations et faire la preuve de leurs talents, et ceci dès 15h le samedi et dès 11h le dimanche, après le culte de 10h au temple. Pâtisseries, boissons et petite restauration pourront être dégustés sur place. Un repas sera servi dimanche à midi.

Une conférence, samedi à 17h, sera donnée par Diego Fischer, qui détaillera la Coopérative solaire de Neuchâtel, contribution citoyenne à la transition énergétique. La première installation se réalisera justement au printemps 2017 sur le toit du collège du Crêt-du-Chêne. Samedi soir, match aux cartes et divers jeux animeront la soirée. Dimanche à 14h, rendez-vous au temple pour un concert du groupe Les Cinq aux Moulins.

Sensibilisation aux droits de l'enfant

Une campagne « dix mois, dix droits »

Avec le soutien de la Confédération, le canton de Neuchâtel organise une campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant, qui s'étendra de janvier à novembre 2017 sur l'ensemble du territoire neuchâtelois. Cette campagne s'adresse à toutes et tous, enfants, jeunes, associations, administrations cantonales et communales. Son objectif est de rappeler et de promouvoir la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, à laquelle la Suisse a adhéré en 1997.

Intitulée «10 mois, 10 droits», la campagne neuchâteloise est construite autour de 10 droits de l'enfant. Chacun d'eux fera l'objet de différentes activités durant un mois et sur l'ensemble du territoire neuchâtelois. Un exemple: le 15 février prochain à 16h, un café des droits aura lieu au CPLN sur le thème «Vie privée, vie publique: comment tu les expliques?», avec Patrick Duvanel, chef de l'Office de l'information scolaire, et Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire. A voir aussi, la page www.facebook.com/10mois10droits.ch/

Conseil général

Budget 2017 à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 13 février 2017, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport du Conseil communal

16-027 – 16-204

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant le budget de l'exercice 2017.

Autres objets

16-613 (Réponse écrite du Conseil communal du 21 décembre 2016)

Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Jardin d'enfants désaffecté à La Coudre: quels projets pour le futur?».

16-504

Postulat des groupes PopVertSol et socialiste par M^{me} et M. Dimitri Paratte, Anne-Françoise Loup et consorts, intitulé «Mieux intégrer Patrimoine et stratégie énergétique».

17-601

Interpellation du groupe PLR par M. Julien Spacio et consorts, intitulée «Achat de l'immeuble sis rue du Seyon 32: quelle consultation pour le Conseil général?».

Neuchâtel, le 23 janvier 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier,** Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch.

Enquêtes publiques (suite)

du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102537 pour le compte de la Société Immotec Suisse AG. Les plans peuvent être consultés du 10 février au 13 mars 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

 La chronique de...

Neuchâtel, un passé prussien ?

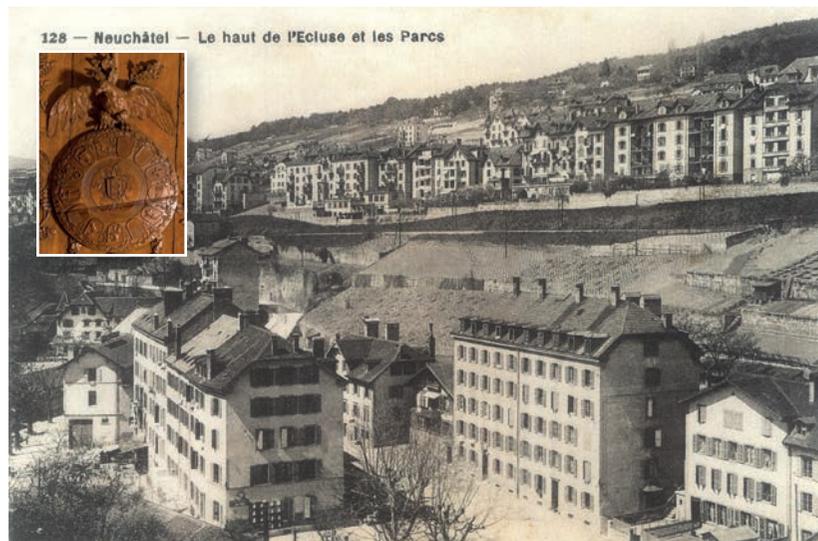


Yves Demarta

Quand Neuchâtel était prussien! Une affirmation découlant d'une confusion bien légère, souvent répétée, choquante quand elle est prononcée lors des visites touristiques du Château.

En 1790, alors que notre souverain était prussien, la Ville inaugura son nouvel Hôtel de Ville. La salle du Conseil général y était (et l'est toujours) décorée de panneaux allégoriques que le Bisontin Jean-Baptiste Bouty avait sculptés dans du bois de chêne. L'un d'eux exprime les liens unissant Neuchâtel à la Suisse, sous la forme de l'aigle neuchâteloise, et non prussienne, dominant un bouclier protecteur orné des armoiries des 13 cantons d'alors entourant celles de Neuchâtel. Aucune allusion prussienne ne figurait dans la salle, à l'exception de deux puis trois portraits princiers (accessoirement rois de Prusse), retirés en 1848.

Etait donc affirmée une «suissité» de Neuchâtel dont les racines remontaient à la fin du XIII^e siècle.



L'Ecluse-Prébarreau vers 1900: l'ancienne caserne prussienne occupait l'immeuble au second plan partiellement caché par le bloc de maisons disparues avec l'ouverture du tunnel rejoignant l'Evole. • Coll. André Roth

A l'origine, la Seigneurie de Neuchâtel s'étendait des deux côtés de la Thièle. Religieusement, elle dépendait du diocèse de Lausanne, entretenait des rapports avec le Pays de Vaud savoyard et Berne. Les premiers traités de combourgeoisie avec de futures villes suisses datent de 1290 (Fribourg), 1306 (Bienne), 1308 (Berne), Payerne, Soleure ensuite. De l'alliance avec Berne reconduite en 1406 découla une alliance de fait avec l'ensemble des huit can-

tons de l'époque. D'où la présence de contingents neuchâtelois lors de batailles ayant agrémenté l'histoire suisse.

D'où aussi les interventions bernoises et suisses dans les affaires neuchâteloises: avec notamment l'occupation, avec maintien du pouvoir local, du Comté de 1512 à 1529 en prévision d'une éventuelle invasion française, lors de la Réforme, ou quand la France de Louis XIV tenta de revendiquer la Principauté.

En 1707, c'est avec l'accord de Berne et des 13 cantons que Neuchâtel se choisit un nouveau prince en la personne du roi de Prusse, celui-ci respectant l'alliance helvétique: Neuchâtel n'était pas la Prusse. Après l'épisode Berthier, en 1814-1815, tout comme l'Autriche et d'autres puissances européennes souhaitant la présence d'un Etat neutre les séparant, la Prusse voulut l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération. Ainsi se matérialisait une appartenance de fait qu'illustraient les cartes géographiques européennes des XVII^e et XVIII^e siècles montrant un territoire suisse formé de cantons, de baillages et d'Etat alliés, parmi lesquels Neuchâtel.

Une petite caserne à l'Ecluse

Au fond du vallon de l'Ecluse, à Prébarreau, peut-être exista-t-il un coin véritablement prussien, sous la forme d'une petite caserne militaire, évoquée dans le roman d'Auguste Bachelin «Jean-Louis», dans laquelle étaient instruits les volontaires désireux de s'engager en Allemagne. Transformée par la suite en logements (Ecluse 56), elle a été démolie en 1956.

Y. D.

Neuchâtel en détails



Rousseau et Mirabeau ont passé la nuit au n° 23 de la rue du Château.

• Photo: Stefano Iori

A l'enseigne de la Couronne

Avant le développement du tourisme, il existe déjà à Neuchâtel plusieurs auberges qui accueillent les voyageurs de passage dans la région. Parmi les plus anciennes figurent notamment le More (qui prend par la suite le nom du Faucon), le Logis du Coq d'Inde ou le Logis de la Couronne. Ce dernier établissement est situé à l'actuel n° 23 de la rue du Château et porte encore les marques de son ancienne affectation.

Cette maison bourgeoise est transformée en auberge en 1652 et obtient le droit de porter l'enseigne de la Couronne. Le bâtiment échappe miraculeusement au grand incendie de 1714, qui ravage toute la rue du Pommier et fait fondre les cloches de la tour de Diesse. En 1738, la propriété est transformée pour en faire un logement plus commode pour «les honnêtes gens et voyageurs». Le philosophe Jean-Jacques Rousseau ou le révolutionnaire français Mirabeau ont ainsi passé la nuit dans cet établissement.

Rebâti en 1776, le bâtiment présente une élégante façade dans laquelle sont percées trois ouvertures. Celle du centre porte une clef de fenêtre représentant une couronne, rappelant l'enseigne disparue.

Vincent Callet-Molin

A louer

Studios rénovés - Roc 3

Loyer mensuel:
Fr. 660.- + Fr. 100.- ac.
Libre dès le 15 mars ou à convenir.

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Marque neuchâteloise

Heidi.com entre à la Migros

Depuis quelques jours, les produits de la marque Heidi.com, fondée à Neuchâtel en 2004, ont fait leur entrée dans les rayons de Migros en Suisse.

Pour convaincre les dirigeants de Migros, Séverine Meier, CEO de Heidi.com, a mis en exergue la «Swiss touch» de la marque, la qualité et l'originalité des collections, indique un communiqué de la société neuchâteloise. «Entrer chez Migros parce que l'on est reconnu comme un partenaire crédible et sérieux est le fruit d'un travail considérable des équipes qui m'entourent. C'est en quelque sorte une consécration lorsque l'on est un acteur économique national, fut-il encore modeste dans son secteur d'activité. Mais notre attachement aux valeurs de la Suisse trouve sa concrétisation dans cette reconnaissance de notre travail par Migros.»

En 2013, une surface de vente résolument futuriste, conçue par la célèbre architecte Zaha Hadid et située au cœur de Neuchâtel, a permis d'exprimer le souci permanent de créativité de la marque.

Terre des hommes

Tournoi de foot avec des champions

Le groupe bénévole de Neuchâtel de Terre des hommes organise les 11 et 12 février au collège de la Fontenelle, à Cernier, la 10^e édition de son tournoi de football en salle pour juniors. Le bénéfice intégral de cette manifestation sportive sera affecté aux programmes de lutte contre l'exploitation des enfants dans de nombreux pays du monde. Plusieurs joueurs de Neuchâtel Xamax FCS seront présents. Chacun de ces joueurs apportera un maillot signé pour la tombola qui comprendra par ailleurs de très beaux lots dont des montres de marque.

Terre des hommes Neuchâtel invite la population à venir en masse à Cernier.

La Ville officielle

L'Etat met au concours deux « Bourses à l'écriture » pour 2017

Coups de pouce aux coups de plume



Jeunes plumes et auteurs confirmés peuvent postuler jusqu'au 20 avril.

Le soutien aux auteur-e-s neuchâtelois-e-s fait partie de la politique d'encouragement à la création artistique menée par le Canton de Neuchâtel. Afin de marquer son soutien à la création littéraire, l'Etat met au concours deux « Bourses à l'écriture » dotées respectivement de 10'000 et 5'000 francs. Ces appuis viennent compléter les soutiens réguliers à l'édition d'oeuvres littéraires proposés deux fois par an.

Par un soutien financier direct, l'Etat entend favoriser l'activité créatrice des écrivains et écrivaines neuchâtelois qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive dans leur travail, indique le canton dans un communiqué. La première bourse, dotée d'un montant de 10'000 francs, est destinée à un ou une auteur-e confirmé-e, alors que la seconde bourse, dotée d'un montant de 5'000 francs pourra être attribuée à un ou une auteur-e émergent-e.

Pour prétendre à ces bourses, les personnes doivent être engagées dans un projet d'écriture et se prévaloir d'au moins une publication antérieure. En outre, elles doivent être établies et exercer leur activité dans le canton de Neuchâtel depuis cinq ans au minimum. Un jury se réunira à la fin du mois de mai pour examiner les dossiers qui seront adressés au service de la culture (www.ne.ch/culture) d'ici au 20 avril.

Offre d'emploi

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste de

secrétaire à 100%

Votre mission: Travaux liés au secrétariat du service et des autorités (correspondance, tenue de procès-verbaux, accueil et renseignements au public, téléphones); gestion du courrier et des dossiers administratifs du Conseil communal; tenue et suivi des dossiers de naturalisation et d'agrégation; organisation de manifestations ou de réceptions; participation aux bureaux des scrutins populaires.

Délai de postulation: 13 février 2017.

Renseignements: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Rémy Voirol, chancelier, au 032 717 77 12.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

■ Mardi 7 février 2017, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et intégration, a assisté, en qualité de représentant des Autorités communales, à la cérémonie de remise du Prix Nexans 2016 à l'Aula de l'Université de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Maria et Silvano Pacco-Cortina, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Janine et Marc-Antoine Rutschmann-Henry, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

Roche de l'Ermitage

Ciné hivernal

L'Association de Quartier de la Roche de l'Ermitage (AQRE) vous invite à sa prochaine animation «ciné hivernal» le jeudi soir 16 février 2017 à 19h30 à la hauteur de la rue de l'Orée 26. Habillez-vous chaudement et rejoignez-nous pour une projection hors du commun!

Jardin Hermann Russ

Réunion de l'Espace de rencontre

La prochaine rencontre de l'Espace de rencontre et de gestion participative du jardin Hermann Russ se tiendra le mardi 21 février, de 19h30 à 21h, au restaurant du Clos-de-Serrières, rue du Clos-de-Serrières 2. Sujets à l'ordre du jour: présentation du panneau figurant la charte du jardin, point sur le fonctionnement de l'Espace de gestion, organisation de la fête du jardin 2017, informations diverses.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès du Service de l'aménagement urbain: urbanisme.neuchatel@ne.ch ou 032 717 76 60.



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!



Semaine du 8 au 15 février 2017

Trois sorties cinéma



Silence

Après avoir fait scandale avec «La dernière tentation du Christ», Martin Scorsese explore de nouveau le thème de la foi en portant à l'écran «Silence», un roman de Shūsaku Endō. Au XVII^e siècle, deux jésuites portugais (Andrew Garfield et Adam Driver) se rendent au Japon pour retrouver leur mentor, le père Ferreira (Liam Neeson). Au terme d'un dangereux voyage, ils découvrent un pays où le christianisme est décrété illégal et ses fidèles persécutés. Ils devront mener dans la clandestinité cette quête périlleuse qui confrontera leur foi aux pires épreuves. | **Rex**

Cinquante nuances plus sombres

C'est la sortie planétaire de la semaine. En cette veille de Saint-Valentin, les amoureux sont invités à réveiller leur libido en replongeant dans la liaison sulfureuse entre Christian Grey et Anastasia Steele, les héros de la trilogie «Cinquante Nuances de Grey». Après le ratage du film adapté du premier tome, nommé six fois aux Razzie Awards, cette suite a été confiée à une autre réalisatrice. Elle voit un Christian (Jamie Dornan) blessé tenter de reconquérir Anastasia (Dakota Johnson) qui exige un nouveau contrat avant de lui laisser une seconde chance. Mais une ombre surgit du sombre passé de Christian et plane sur les deux amants... | **Arcades, Rex, Studio**



Lego Batman, le film

Après le succès de «La Grande Aventure Lego», les studios d'animation Warner remettent opportunément le couvert avec un film dérivé centré sur le personnage de Batman. Portraituré en post-adolescent mégalomane et orgueilleux dans le premier dessin animé adapté de la célèbre marque de jouets, le Dark Knight rêvait alors de casser des briques en étant le héros de son propre film. C'est chose faite, mais la situation a bien changé à Gotham. S'il veut sauver la ville des griffes du Joker, il lui faudra arrêter de jouer au justicier masqué et découvrir le travail d'équipe. | **Apollo**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



L'instantané de Stefano Iori...



La liberté, c'est tout droit en sortant du tunnel...



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Centre de santé sexuelle – planning familial (rue St-Maurice 4), permanence lundi, mardi, mercredi de 13h à 18h, jeudi de 17h à 19h et vendredi de 14h à 18h, tél. 032 717 74 35, sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Pro Infirmis (rue de la Maladière 35), tous renseignements, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, tél. 032 722 59 60, neuchatel@proinfirmis.ch.

Pro Senectute (rue de la Côte 48a), service social-animation-formation, du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h, tél. 032 886 83 40; www.arcjurassien.pro-senectute.ch, service repas à domicile (le matin), tél. 032 886 83 30, psrepas@ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du dimanche 12 février 2017

Sud:

Temple du Bas: je 09.02, 10h, méditation, salle du refuge. Di 12.02, 10h, culte avec sainte cène, hôte de ce jour, M. M. Grandjean, professeur d'histoire de l'église à Genève. Thème du culte «Au cœur de la Réforme, de 1517 à 2017».

Nord:

Ermitage: di 12.02, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di 12.02, 10h, culte dans le cadre de l'Expo de la Coudre, M. C. Allemann, thème du culte «La Bible franchit les frontières».

Ouest:

Serrières: di 12.02, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Communauté allemande

Poudrières 21: di 12.02, 9h, Gottesdienst, Pfr. F. Schubert.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 11.02, 17h, messe en portugais; di 12.02, 10h et 18h, messes, di 12.02, 11h30, messe en polonais.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 12.02, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 11.02, 17h, messe, di 12.02, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 11.02, 18h30, messe, di 12.02, 17h, messe en latin.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 12.02, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 12.02, 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

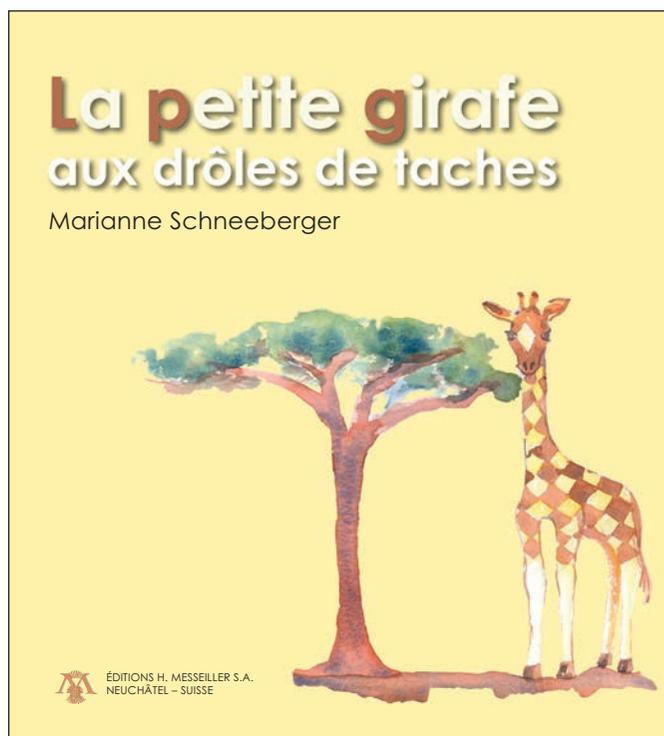
Cathy Ecabert

Impression et publicité:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage:

23'500 exemplaires



Volume de 40 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

23.-

Marianne Schneeberger

La petite girafe aux drôles de taches

Une petite girafe se demande pourquoi ses taches sont si différentes de celles de ses semblables. N'obtenant pas de réponse de la part de ses parents, elle s'en va seule dans la vaste et dangereuse savane afin d'y rencontrer d'autres animaux qui, comme elle, sortent de l'ordinaire. De fil en aiguille, elle se rend compte que sa dissemblance comprend surtout bien des avantages, et non des moindres!



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«La petite girafe aux drôles de taches»** de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.-** (TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



Après La Chaux-de-Fonds et Corcelles, une épicerie sans emballage pourrait ouvrir à Neuchâtel

Neuchâtel voit la vie en vrac

Dans le sillage du mouvement «zéro déchet», des épiceries en vrac fleurissent un peu partout en Suisse romande. Dans le canton, après l'inauguration du «Silo» en décembre dernier à La Chaux-de-Fonds, une deuxième échoppe proposant des produits bio sans emballage ouvrira ses portes en avril à Corcelles. Et une troisième pourrait voir prochainement le jour au centre-ville de Neuchâtel. C'est, du moins, le rêve de Camille Voisin et Diego Mahmod, un jeune couple soucieux de revenir à un mode de consommation durable. Encore à la recherche de fonds et d'un local, ils tiendront un stand samedi dès 11 heures à la place Pury pour expliquer leur projet, «Go vrac».

Amener soi-même ses bocaux, sacs en papier et bouteilles pour les remplir de riz, de farine, de pâtes, de sucre, d'épices, de sirop ou de lentilles: les épiceries en vrac suscitent des cris d'admiration ou des haussements de sourcils sceptiques. Pourtant, elles n'ont, en soi, rien de nouveau. C'était le mode de fonctionnement des épiceries d'antan, avant l'avènement des Trente Glorieuses, de la surconsommation, des sacs en plastique jetables à l'envi, de la viande en libre service conditionnée en barquettes, des multipacks de briques de jus d'orange emballés sous cellophane, des biscuits en portions individuelles pour la récré ou des fruits frais prétranchés à l'emporter, vendus avec une petite cuillère en plastique, bien évidemment.

«C'est absurde, tous ces emballages à usage unique qui finissent à la poubelle», souligne Camille Voisin. Sensible depuis longtemps aux problématiques écologiques et sociales engendrées par le mode de consommation actuel, cette jeune maman de 27 ans, titulaire d'un master en communication, a décidé d'agir en ouvrant une épicerie en vrac à Neuchâtel avec son mari Diego. «On essaie depuis un moment de réduire nos déchets, mais c'était loin d'être évident», confie-t-elle. Faute d'offre alternative jusqu'ici dans la région.

«Go vrac» au centre-ville

Pour pouvoir se lancer, le couple a lancé récemment une campagne de financement participatif sur la plateforme Wemakeit. «Enfin!», «Ça manquait vraiment ce concept de vrac à Neuchâtel», «Bon courage à vous»:



«Le Silo» s'est ouvert mi-décembre à La Chaux-de-Fonds. • Photo: Stefano Iori

les messages d'encouragement ont afflué. Et les promesses de don aussi, pour atteindre 15'000 francs en moins de trois semaines, soit les trois quarts de l'objectif visé.

Leur petite épicerie, baptisée «Go vrac», Camille Voisin et Diego Mahmod la rêvent idéalement en pleine zone piétonne, dans un local suffisamment vaste pour accueillir des conférences sur le développement durable, des ateliers sur la cosmétique naturelle ou la confection de produits d'entretien «maison». Et avec un service de livraison à domicile, en voiture s'il le faut. «L'objectif est de rendre le vrac accessible à tout le monde», rétorque Camille Voisin. Côté assortiment, la priorité sera donnée à des produits locaux, de préférence bio. Encore à la recherche d'un local, les époux espèrent voir leur rêve se concrétiser d'ici cet été.

«Chez Mamie» à Corcelles

A priori séduits par la vente en vrac, les consommateurs sont-ils prêts pour autant à abandonner au quotidien la facilité des grandes surfaces et du tout emballé? «C'est un pas à faire», convient Camille Voisin, qui compte vendre également des sacs en tissu et des bocaux consignés pour les distraits ou les achats inattendus. «Il faut une prise de conscience, un déclic. Certaines personnes viendront de temps à autre, alors que d'autres

seront convaincues. Mais il y a une réelle demande, j'en suis certaine», abonde Olivia Manigley, qui ouvrira en avril à Corcelles une franchise de «Chez Mamie», l'une des toutes premières épiceries en vrac de Suisse romande, ouverte au printemps dernier à Sion.

«Le projet me trottait depuis longtemps dans la tête, mais j'hésitais à me lancer seule», explique cette enseignante d'une trentaine d'années, qui apprécie de pouvoir s'appuyer sur un réseau de fournisseurs existant et bénéficier des expériences faites, tout en étant indépendante. «J'ai toute liberté pour choisir mes producteurs locaux.» Située à un jet de pierre de la gare de Corcelles et le long de la ligne de bus 101, son épicerie proposera plus de 300 produits en vrac, tous bio, dont douze sortes de farine.

«Le Silo» à La Chaux-de-Fonds

A La Chaux-de-Fonds, «Le Silo», premier point de vente en vrac du canton ouvert mi-décembre «Chez Becky», un petit café en passe de devenir «zéro déchet» avec des soupes à l'emporter dans de la vaisselle consignée, les expériences sont plutôt positives. «On a déjà une petite clientèle, formée de gens du quartier, de convaincus, mais aussi de curieux, qui viennent voir à quoi cela ressemble», raconte Mariella De Santo, la présidente de l'association «Le Silo», à

l'origine de ce projet citoyen et bénévole. «C'est plus facile, car on est en colocation et tous bénévoles. Si on devait sortir un salaire, on ne s'en sortirait pas». (ab)

Sur internet et les réseaux sociaux: www.facebook.com/ChezMamieCorcellesNE, www.go-vrac.ch, lesilo.net



Mon février sans supermarché

Essayer de vivre sans supermarché pendant tout le mois de février: c'est le défi lancé sur les réseaux sociaux aux Neuchâtelois par Léa Candaux Estevez, une doula (aide à la naissance) indépendante du Val-de-Ruz. «L'objectif n'est pas de boycotter totalement les grandes surfaces, mais de réfléchir à nos modes de consommation et d'en tester d'autres, pour voir ceux que nous pouvons ensuite adopter dans notre vie quotidienne. C'est également l'occasion de découvrir les bonnes adresses de la région, les petits commerces, les épiceries en vrac, les maraîchers, les magasins à la ferme, et de partager nos expériences», explique cette jeune mère de famille. Intéressés? C'est sur la page Facebook «Un mois sans supermarché: Le Défi Neuchâtelois»